



DÉCLARATION

RELATIVE À L'ENLÈVEMENT ET AUX ACTES DE TORTURE DE ME MOHAMED
TRAORÉ, AVOCAT ET ANCIEN BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DE LA
GUINÉE

Dans la nuit du 20 au 21 juin 2025, Me Mohamed TRAORÉ a été victime d'enlèvement à son domicile par des hommes cagoulés dont certains étaient en uniforme et d'autres en civil selon les membres de sa famille. Il a été victime des actes de : « torture physique et morale (violents coups de matraques, de ceinturons, gifles, injures grossières, menaces de [lui] crever les yeux ou de [le] tuer) » avant d'être abandonné à Bangouya dans la préfecture de Koyah. Cet énième enlèvement démontre la volonté manifeste de faire taire toute critique de la politique actuelle du pouvoir en place.

Quelques soient les circonstances, le pouvoir actuel est responsable de ces enlèvements soit en les tolérant ou en garantissant l'impunité à leurs auteurs. Autrement, comment peut-on expliquer la capacité des hommes en uniforme et en civil de procéder à des enlèvements sans aucune réaction des forces de défense et de sécurité malgré la mobilisation de la police et de la gendarmerie avec des moyens assez importants dans les différents endroits de la capitale ?

De surcroît, aucune enquête n'a été diligentée dans le passé afin de retrouver les auteurs. Les familles de tous les acteurs des droits humains que nous sommes vivent dans l'angoisse quotidienne d'être la prochaine victime sur la liste. Ces actes sont contre-productifs dès lors qu'il est impossible d'intimider une personne de conviction qui lutte pour une cause noble : celle de garantir la liberté et l'état de droit dans notre pays. Nous sommes prêts à donner notre vie pour cette cause et personne ne pourra nous en empêcher de dénoncer les violations des droits fondamentaux de nos concitoyens aussi longtemps que nous arrivons à respirer. La vie ou la mort dépend de la volonté divine. Quel beau sacrifice de donner sa vie pour son pays !

Les personnes qui agissent de cette manière ne rendent pas service au CNRD car l'histoire est têtue et elle retiendra toujours que c'est pendant son régime que des radios ont été fermées, des acteurs de la société civile portés disparus, des avocats enlevés et torturés pour leurs opinions, etc. Nous ne pensons pas que c'est cette image que les acteurs clés du régime actuel souhaitent laisser comme héritage de leur passage au pouvoir. Nous exhortons le Président de la transition de donner des instructions fermes afin de diligenter une enquête immédiate afin de retrouver les auteurs de ces actes et les faire traduire en justice, seul gage de la stabilité du pays et la paix sociale.

Le combat pour la lutte contre l'injustice, l'arbitraire et l'impunité doit se poursuivre sans relâche afin de permettre aux citoyens de jouir de leur liberté fondamentale. C'est pourquoi IRDED va continuer son travail de veille et d'interpellation dans l'intérêt supérieur de la Guinée.

Vive la Démocratie!
Que Dieu bénisse la Guinée !

Fait à Conakry le 21 juin 2025

Le Bureau Exécutif de l'IRDED